



CETE
de Lyon



CETE
de Lyon

LIEU DE LA JOURNÉE TECHNIQUE

salle des Canuts du Cete de Lyon

25, avenue François MITTERRAND

Case n°1

69674 BRON Cedex

INFORMATIONS GENERALES

Secrétariat du Département Exploitation-Sécurité

tél. 04 72 14 31 36

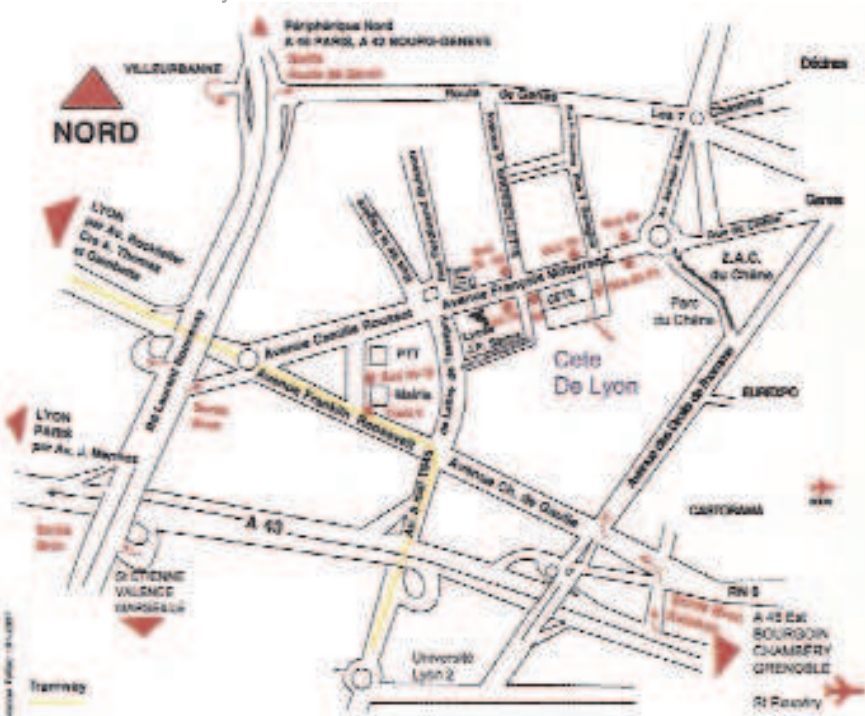
CONDITIONS D'INSCRIPTION

Bulletin-réponse à retourner obligatoirement à

Secrétariat du groupe Chaussées-Sécurité

Date limite d'inscription : 1er octobre 2009

Accès au Cete de Lyon



COTITA : club sécurité routière

CENTRE D'ÉTUDES
TECHNIQUES
DE L'ÉQUIPEMENT
DE LYON

25, AV.F. MITTERRAND
CASE N°1
69674 BRON CEDEX

TÉL. 04 72 14 30 30
FAX 04 72 14 30 35

Le CETE de Lyon
appartient au Réseau
Scientifique et Technique
de l'Équipement



www.cete-lyon.equipement.gouv.fr

COTITA : club sécurité routière



Création du club
1^{ère} rencontre

Bron le 8 octobre 2009



CoTITA : Conférences Techniques Interdépartementales des Transports et de l'Aménagement

Les CoTITA, réunies au sein de chaque Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement (CETE), visent à développer une communauté technique publique locale et l'échange entre techniciens locaux de l'Etat et des Collectivités.

CLUB SECURITE ROUTIERE

Le champ est principalement constitué de l'ensemble des domaines qui relèvent du gestionnaire :

- sécurité des infrastructures et aménagements
- équipements de la route
- accidentologie
- usagers vulnérables et politique de prévention

MATIN

9H45 **Accueil des participants**

10H00 **Organisation du fonctionnement du club**

- les participants
- les limites géographiques
- clubs décentralisés?
- fréquence des réunions
- désignation des animateurs et secrétaire
- date et lieu de la prochaine réunion

11H15 **Pause**

11H30 **Les sujets à traiter**

- périmètre des sujets
- sujets techniques à traiter par ordre de priorité
- besoin en journées techniques

12H30 **Repas pris en commun (restaurant administratif sur site)**

APRÈS-MIDI

14H00 **La nouvelle directive européenne du 19 novembre 2008**

- audit de sécurité des projets
- évolution des projets
- gestion des infrastructures
- inspection du réseau existant

15H00 **Plateaux traversants - zones 30**

- les objectifs
- les outils
- des exemples d'aménagement

16H00 **Conclusion et clôture**